

MON ÉTOILE

HIVER 2022

**Gestion de l'eau
au domaine
des Deux-Lacs > 04**

**Glissement de terrain
à L'Épiphanie > 10**

Loisirs et culture > 12





Un autre mandat qui s'annonce prometteur !

Mon équipe de conseillers et moi-même sommes bien heureux d'avoir encore été élus pour être au service des citoyens de l'Épiphanie pour un nouveau mandat. Nous avons de nombreux projets en tête pour notre ville et la qualité de vie de ses citoyens. C'est pourquoi notre année 2022 s'annonce chargée de projets et de réalisations.

AMORCER LA PHASE 2 SUITE AU REGROUPEMENT

Ce nouveau mandat nous permettra d'entamer une deuxième étape suite au regroupement de la Ville et de la Paroisse. Nous connaissons mieux les deux territoires ainsi que les enjeux de chacun d'eux. Nous pourrons donc pousser plus loin nos études et planifier des projets pour répondre à vos attentes.

DES DOSSIERS QUI NOUS TIENNENT À CŒUR

Je profite de cette tribune pour vous réitérer aujourd'hui nos dossiers prioritaires :

- > Développement commercial et industriel menant à la création d'emplois locaux de qualité
- > Intégration d'un centre culturel à notre église
- > Sécuriser les intersections de la route 341 : rue Payette et rang Achigan Sud
- > Environnement : verdissement, électrification du transport, développement durable, accès à la rivière l'Achigan et qualité de nos cours d'eau
- > Transport actif : ajout de pistes cyclables et amélioration de la sécurité du réseau existant
- > Sécurité : ajout de ressources pour être plus présent de soir et de nuit sur le territoire

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE

En terminant, je tiens également à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'accordez depuis mes débuts et pour les quatre prochaines années. Vous pouvez être assurés que mon équipe et moi continuerons à travailler afin d'améliorer la qualité de vie de tous et de vous servir jour après jour !

Un L'Épiphanie plus fort et plus fier, avançons tous ensemble !

À bientôt!
Steve Plante, maire



Un plan de mobilité active en production

La MRC de l'Assomption ainsi que les villes la composant, dont L'Épiphanie, s'engagent dans un important volet de planification de la mobilité active. L'objectif à atteindre en réalisant cette planification, supervisée par l'organisme Vélo-Québec, est de **s'assurer que les réseaux de transport actif (marche et vélo) procurent une meilleure fluidité sur tout le territoire de la MRC et vers les MRC voisines.**

PRENDRE UNE MARCHÉ ET FAIRE DU VÉLO FONT PARTIE DE VOS LOISIRS? POURQUOI NE DEVIENDRAIENT-ILS PAS VOS MOYENS DE TRANSPORT?

L'Épiphanie est occupée par deux secteurs urbanisés, reliés par un sentier polyvalent. Les principaux générateurs de déplacements de la Ville seraient facilement accessibles à pied ou à vélo si le réseau était mieux développé et si le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes étaient assurés par des aménagements adéquats. Voilà tout un défi!

MIEUX CONNAÎTRE SON RÉSEAU POUR ÉTABLIR UN PLAN

Le conseil municipal, conscient des enjeux du transport actif, souhaite dresser un portrait global de son territoire afin de

mieux cibler les interventions à prévoir pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons et cyclistes dans la ville.

Bénéficiant d'une expertise en transport actif, l'organisme Vélo Québec produira un rapport proposant des solutions en aménagement cyclable et piétonnier dans le but de lier différents secteurs et bonifier ses réseaux piétonnier et cyclable. Des enjeux spécifiques seront pris en compte, notamment la refonte des plans d'urbanisme des deux municipalités regroupées, le développement des secteurs commerciaux et industriels ainsi que la mise en valeur de la rivière L'Achigan, incluant le potentiel d'aménagement de passerelles.

Le rapport comprendra un état de la situation décrivant l'environnement physique dans lequel se déplacent piétons et cyclistes à L'Épiphanie, entre autres :

- > Les générateurs de déplacements : écoles, lieux d'emploi, parcs, centres des loisirs, etc.;
- > Les barrières aux déplacements à pied et à vélo : cours d'eau, voies ferrées, routes difficiles à traverser, absence de trottoir ou de voie cyclable, etc.;
- > Une caractérisation des réseaux piétonnier et cyclable actuels : relever le type d'aménagement, leur confort et leur sécurité, la largeur des voies, le revêtement de la chaussée, etc.;
- > Un relevé de l'offre de stationnement pour vélos : emplacement, nombre de places et type de supports.

Ces informations seront complétées par un sommaire des mesures en place dans la ville, pour avoir une vue d'ensemble des 5E :

- > Environnement;
- > Éducation à la marche, au vélo, au partage de la route et à la sécurité;
- > Encouragement à la marche et au vélo, pour les loisirs et le transport;
- > Évaluation et planification de l'environnement en faveur des piétons et des cyclistes;
- > Encadrement par l'application du Code de la sécurité routière;

Le rapport conclura sur les aspects suivants :

- > Déterminer le tracé des trottoirs, sentiers et voies cyclables pour desservir tous les principaux générateurs de déplacements;
- > Comparer ces tracés avec les réseaux actuels et déterminer les corridors à développer;
- > Vérifier la conformité des aménagements actuels aux normes pour déterminer les aménagements nécessitant des améliorations pour en assurer la sécurité et le confort;
- > Évaluer le type d'aménagement requis pour les nouveaux segments des réseaux piétonnier et cyclable.

GESTION DE L'EAU VOLET 1 : GESTION DES EAUX DE SURFACE

Analyse de la situation

- L'analyse des différentes conditions de développement démontre que le Domaine-des-Deux-Lacs a connu une augmentation du débit de ruissellement au cours des dernières années. Cette augmentation des eaux en partie à 3 facteurs :
 - l'urbanisation
 - les changements climatiques
 - les modifications des conditions d'écoulement
- Cette situation fait en sorte que le fossé principal qui recueille l'eau du territoire (au pied du talus de la rue Strain) reçoit un débit plus grand, causant des inondations des champs agricoles au sud du domaine.
- L'eau du fossé principal est alors dirigée vers le fossé de la route 345, fossé non dimensionné à cette fin. Ce fossé démontre des signes d'insuffisance des affaissements provoqués de la route 345.
- Finalement il y a l'eau d'origine vers le réseau du village qui ne peut assumer toutes ces quantités. La canalisation existante n'est pas conçue à cette fin.

L'implantation des services d'aqueduc et d'égouts : oui ou non ?

UN DÉBAT QUI DURE DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES AU DOMAINE DES DEUX-LACS !

La réponse à cette question semble simple, mais ce n'est pas le cas. Il y a tellement d'éléments à prendre en considération, que ça peut devenir assez complexe. Au fil des années, les élus ont reçu des pétitions de la part de certains citoyens pour obtenir l'ajout des services et d'autres pétitions contre. Depuis le regroupement de la ville et de la paroisse, la nouvelle Ville ne pouvait se baser que sur des suppositions pour connaître la volonté des citoyens de ce secteur. Elle a décidé que c'était assez les oui-dire et qu'il était temps d'avoir une position claire des résidents.

PLUSIEURS PROBLÉMATIQUES QUI NE PEUVENT PLUS ÊTRE IGNORÉES, DES CHOIX DOIVENT ÊTRE FAITS

Le maire, Steve Plante, a passé une partie de son enfance au domaine des Deux-Lacs et a été témoin, au fil du temps, des problématiques qui se sont développées au niveau de la gestion de l'eau. Outre l'enjeu des services d'aqueduc et d'égout, des actions doivent être entreprises pour rétablir une saine gestion des eaux de surface. Aucune analyse approfondie n'a été faite en ce sens depuis la création de

ce domaine et l'urbanisation de ce secteur a apporté son lot de conséquences. Les routes sont également, pour la plupart, à refaire. Ce sont tous de moyens et gros travaux qui devront être planifiés pour les prochaines années, mais, comme l'a indiqué M. Plante :

« Avant de planifier méthodiquement si on refait les routes, on doit prendre une décision au niveau de l'ajout des infrastructures. Si les résidents choisissent de garder leurs installations telles quelles, il n'y a pas de problème, on va planifier les travaux routiers. Par contre, une fois les travaux faits, on ne pourra plus revenir en arrière. On ne démolira pas les routes qui viennent tout juste d'être construites. »

INFORMER ET ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LEUR DÉCISION

Pour aider les citoyens à prendre une décision éclairée, le maire en a rencontrés plusieurs à l'automne dernier pour les informer sur le sujet. Plusieurs séances d'information publiques ont eu lieu afin que les résidents puissent être pleinement conscients et informés de la situation actuelle. « Dans le domaine des Deux-Lacs, le statu quo n'est plus possible lorsqu'il s'agit de la gestion de l'eau potable et des eaux usées. La qualité de l'eau potable est critique et elle risque de se détériorer rapidement si aucune action n'est entreprise. », mentionne M. Plante.

DEUX CHOIX S'OFFRENT ALORS AUX CITOYENS :

- > Choisir de faire installer les infrastructures nécessaires pour bénéficier des services d'aqueduc et d'égout.
- > Continuer d'utiliser les puits et les fosses septiques, mais avec un contrôle plus rigoureux de la Ville sur la réglementation afin d'assurer la pérennité de la ressource en eau potable.

Dans un cas ou dans l'autre, il y aura des avantages et des inconvénients. Ajouter les infrastructures implique des coûts supplémentaires, mais cela vient avec la paix d'esprit concernant la qualité de l'eau. Les travaux devraient être faits dans environ 10 ans, car plusieurs études doivent être réalisées, des autorisations gouvernementales et des recherches exhaustives de subventions disponibles sont nécessaires.

En conservant les installations actuelles, on évite les coûts. Par contre, les résidents devront être beaucoup plus vigilants sur l'entretien et la mise aux normes de leurs équipements. Ils seront alors garants de la qualité de leur eau. Pour aider la cause, des actions seront prises par la Ville : inspection des installations sanitaires, mise en place de nouveaux règlements concernant l'implantation et l'abattage d'arbres, etc.

Gestion de l'eau de surface

Un autre sujet qui a été abordé lors des séances d'information publiques est la gestion de l'eau de surface. Des études ont été faites afin d'analyser la circulation de l'eau pluviale au domaine des Deux-Lacs et de proposer des solutions pour que ce soit fait de manière plus adéquate.

Actuellement, pratiquement toute l'eau du territoire se dirige vers le fossé principal au pied du talus de la rue Béram, causant des inondations des champs agricoles au sud du Domaine. L'eau est ensuite dirigée vers le fossé de la route 341 qui n'est pas dimensionné à cette fin. Finalement, il y a l'eau dirigée vers le ruisseau du village qui ne peut assumer toutes ces quantités.

Plusieurs scénarios sont possibles, certains peu coûteux et faciles à réaliser, d'autres plus complexes et dispendieux. La Ville analyse encore le tout et communiquera aux résidents les actions qui seront effectuées en ce sens prochainement.

« La Ville sera plus présente. La réglementation sera plus sévère et un suivi plus serré sera fait. » a mentionné le maire Plante lors des séances d'information.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS

À la demande de nombreux citoyens, la Ville a fait plusieurs recherches en ce qui concerne le contrôle des insectes piqueurs, qui est une autre problématique au Domaine. Le meilleur choix sur le marché actuellement, en fonction de critères d'efficacité, de coûts et d'impacts environnementaux, est le contrôle biologique des insectes en utilisant le Bti (*Bacillus thuringiensis* variété *israelensis*). Ce traitement s'attaque seulement aux moustiques et mouches noires, il n'a donc aucun effet direct sur les autres insectes, ni sur les poissons, les oiseaux et les mammifères. Plusieurs villes autour de L'Épiphanie utilisent le traitement et sont plus que satisfaites, alors que d'autres se refusent à le faire, disant vouloir protéger l'environnement.

Par ailleurs, il est possible que cela comporte des conséquences indirectes, notamment sur la chaîne alimentaire. Les animaux se nourrissant de ces insectes n'auront plus de nourriture, brisant ainsi la chaîne alimentaire. La décision doit maintenant être prise par les citoyens quant à l'utilisation ou non de ce produit.

Pour en savoir davantage sur le Bti, les citoyens sont invités à visionner un reportage produit par « La Semaine Verte », émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada, au <https://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/site/episodes/461286/bti-larvicide-insecticide>

Une mesure alternative au contrôle biologique des insectes a également été présentée, soit celle d'installer des nichoirs à chauve-souris à certains endroits stratégiques (loin des résidences). Les chauves-souris mangent beaucoup de moustiques et pourraient faire une différence. Par contre, aucune statistique ne le confirme.



Prochaines séances d'information

Vous habitez au domaine des Deux-Lacs et n'avez pas pu assister à l'une des séances d'information? Surveillez votre boîte aux lettres en début d'année 2022, vous recevrez une invitation pour les prochaines séances d'information qui auront lieu en février. Vous pouvez également nous transmettre vos coordonnées en remplissant le formulaire disponible sur notre site Web au www.lepiphanie.ca/seances-dinformation-aute. Ainsi, vous serez contacté lorsque de nouvelles dates seront disponibles.

POUR SUIVRE LES DÉMARCHES: RECEVOIR L'OPINION DES RÉSIDENTS ET RENDRE L'INFORMATION ACCESSIBLE

Suite aux rencontres avec les citoyens, un sondage a été envoyé à tous les résidents du domaine des Deux-Lacs qui ont assisté aux séances d'information, afin de connaître leur position. Les résultats seront connus au début de l'année 2022 et ils guideront la Ville dans les démarches à entreprendre dans les prochaines années.

Ils permettront aussi à la Ville de pouvoir travailler d'autres dossiers. Notamment, la réfection des routes, puisque la majorité d'entre elles sont à refaire au domaine des Deux-Lacs. En effet, il sera possible de savoir si les routes seront refaites en même temps que l'implantation des services ou si la Ville peut commencer à travailler sur la planification des travaux plus rapidement.

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS SOMUM

Les inondations, parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir !

Vous désirez être informé le plus tôt possible en situation d'urgence ? Inscrivez-vous au tout nouveau système d'appels automatisés de la Ville de l'Épiphanie au www.lepiphanie.ca. En situation d'urgence seulement (inondation, panne d'électricité, bris d'aqueduc, etc.), vous recevrez un appel ou un SMS, selon votre préférence.

ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA VILLE

Depuis plusieurs années, la Ville de L'Épiphanie effectue des affaiblissements préventifs de la glace sur la rivière L'Achigan. Cette opération consiste à réaliser des trous dans la glace aux endroits les plus épais afin d'assurer que la glace se brise en petits morceaux. Cela favorise l'écoulement de la glace et permet de prévenir la formation d'embâcles qui font monter le niveau de la rivière au printemps, ce qui est la principale cause d'inondation normalement à l'Épiphanie.

Malheureusement, ces dernières années, ce ne sont pas les embâcles qui ont causé la montée de la rivière, mais la pluie abondante. Ce phénomène météorologique s'intensifie avec les changements climatiques que l'on connaît. La Ville s'assure d'avoir les meilleures prévisions météorologiques et hydrologiques afin de pouvoir prévenir la population dans les meilleurs délais en cas de risque d'inondation.

EN TANT QUE CITOYEN, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Maintenant que vous savez ce que la Ville effectue pour éviter le pire, voici quelques précautions que vous pouvez prendre en tant que citoyen :

- > Dégagez tous les ponceaux, puisards et cours d'eau afin que l'eau circule librement. Veillez à enlever la neige, les arbres, les déchets et les débris qui pourraient les entraver.
- > Vérifiez si votre demeure est munie d'un clapet antiretour. Il est obligatoire lorsque vous êtes raccordé aux égouts. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyer et vous assurer qu'il fonctionne adéquatement.
- > Veillez au bon fonctionnement de votre pompe de puisard.
- > Nettoyez vos gouttières. Lorsqu'elles sont bloquées, l'eau de pluie déborde et peut s'infiltrer dans votre sous-sol.

EST-CE QUE VOUS HABITEZ À PROXIMITÉ D'UN COURS D'EAU ? SI OUI, VOICI D'AUTRES PRÉCAUTIONS QUI S'APPLIQUENT À VOUS :

- > Vérifiez si votre maison est située dans une zone inondable au geoinondations.gouv.qc.ca.
- > Informez-vous auprès de votre assureur pour connaître votre protection habitation en cas d'inondation.
- > Renseignez-vous sur les mesures à prendre pour vous protéger au www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/inondation/.

SI JAMAIS LES ACTIONS DE PRÉVENTION N'ONT PAS SUFFI, VOICI QUOI FAIRE EN CAS D'INONDATION :

- > Suivez l'évolution de la situation et respectez les consignes données par les sources officielles d'information : le site Web et la page Facebook officielle de l'Épiphanie.
- > Informez les autorités de toute situation dangereuse (ex. : objets lourds transportés par les flots, routes inondées).
- > Ne circulez pas dans les secteurs inondés. S'il y a un besoin de bénévoles, la Ville fera un appel sur ses sources officielles.
- > Respectez la signalisation des routes fermées. Ne jamais circuler sur une route inondée, même si l'eau paraît peu profonde et que vous avez un véhicule surélevé.
- > Avant de prendre la route, renseignez-vous sur les conditions routières en consultant le site Québec 511 ou par téléphone, au numéro 511.



Les finances municipales : très similaire à vos finances personnelles. La différence : vous décidez en couple, ici, on décide en groupe. – Partie 2

Maintenant que les priorités d'action sont établies et que le budget ainsi que le programme triennal sont élaborés, il faut gérer tout ça !
Tout comme vous, la Ville doit tenter de prévoir l'imprévisible !

DES RÉSERVES FINANCIÈRES POUR UNE FIN BIEN PRÉCISE ADOPTÉES PAR RÈGLEMENT DU CONSEIL

La Ville s'est dotée, au cours des années, de réserves dédiées aux fins suivantes :

- > Environnement – Pour offrir une aide financière aux citoyens qui souhaitent accéder aux différents programmes environnementaux offerts ;
- > Aqueduc – Pour pallier aux imprévus et aux investissements non planifiés afin d'assurer la continuité de la distribution en eau potable ;
- > Égout sanitaire – Pour permettre la gestion et la valorisation des boues des étangs aérés et assurer la qualité du réseau d'égout sanitaire ;
- > Sécurité publique – Pour permettre des investissements ponctuels en changement constant sur l'ensemble du réseau routier.

UN FONDS DE ROULEMENT POUR LES ACQUISITIONS ET LES OPPORTUNITÉS QUI SE PRÉSENTENT EN COURS D'ANNÉE

La Ville dispose d'un fonds de roulement d'un million. Elle peut faire des emprunts à ce fonds pour l'acquisition de biens, d'équipements et d'immobilisations qu'elle peut financer sur une période maximum de 10 ans. Les emprunts à ce fonds, sans intérêt, sont remboursés annuellement. Donc plutôt que de financer l'achat, par exemple, d'un nouveau camion de voirie à une institution bancaire à haut taux d'intérêt, la Ville se finance par elle-même et dispose des liquidités nécessaires, au fur et à mesure qu'elle rembourse ses engagements, pour l'achat ou le remplacement des équipements désuets.

LES SURPLUS LIBRES – LIBRE DE FAIRE LES BONS CHOIX

Comme la Ville ne peut pas faire de déficit budgétaire, il va sans dire qu'il en résultera généralement des surplus d'opérations. Une certaine part d'imprévus est inscrite annuellement au budget et, si tout va bien, les dépenses imprévues se traduiront en surplus. On parle ici de votre « cash-flow ». La Ville utilise ses surplus libres à plusieurs fins, puisque moins encadrée par les lois et règlements, elle utilisera les sommes versées aux surplus pour combler les budgets d'exploitation, renflouer ses réserves ou son fonds de roulement ou encore profiter d'une opportunité d'affaires intéressantes, comme l'achat de terrains pour l'aménagement de parcs et terrains de jeux ou encore l'achat d'équipements de voirie.

Comme pour vos finances personnelles, aucune restriction ne s'applique si ce n'est la recherche du bien-être collectif, ou familial dans votre cas, dans le choix des investissements.



Pourquoi ai-je autant de neige sur mon terrain ?

Chaque hiver, lorsque la neige s'accumule et qu'on procède aux opérations de déneigement des voies publiques, la Ville reçoit des appels de citoyens mécontents qui se plaignent d'avoir trop de neige sur leur terrain.

La neige ramassée sur les voies publiques doit être soufflée quelque part : sur les terrains privés de chaque côté de la route ou bien dans des camions. La première option est celle qui est retenue la majorité du temps, car la deuxième est très dispendieuse. Tout d'abord, il est important de savoir que la Ville a le droit, selon la loi, de projeter la neige des voies publiques sur les terrains privés comme il est expliqué par Me Pier-Olivier Fradette, dans un article publié sur le site Web de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en 2019 (voir la référence de l'article en bas de page).

EN RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Voici certaines situations qui expliquent pourquoi il peut y avoir plus de neige sur certains terrains privés.

> **Configuration des terrains avants :** Il est certain que plus le terrain avant de votre propriété est petit, plus il y aura entassement de neige. Donc, vous vous sentirez plus ensevelis. Par exemple, un citoyen habitant sur la rue Notre-Dame, où les terrains avants sont très petits, aura l'impression d'avoir plus de neige qu'un citoyen habitant sur la 5^e avenue où les terrains avants sont plus vastes.

> Terrains se situant après une courbe :

Si votre terrain est situé tout juste après une courbe dans la route, cela peut expliquer pourquoi vous avez plus de neige sur votre terrain. Une accumulation de neige se crée dans la pelle de la charrue pendant qu'elle circule dans la courbe et ce surplus de neige se dépose sur le terrain privé suivant la courbe.

> Côté de rue où la neige est projetée :

À certains endroits, la neige peut être soufflée toujours du même côté de la rue. Le trajet effectué par les déneigeuses est planifié de façon à être le plus optimisé possible afin que les voies publiques soient dégagées le plus rapidement possible. Il se peut donc que la neige soit projetée toujours du même côté de la rue puisque le même trajet est utilisé tout l'hiver.

QUE FAITES-VOUS POUR AMÉLIORER VOTRE MÉTHODE DE DÉNEIGEMENT ?

Pour le bénéfice de tous, voici quelques actions qui ont été réalisées par la Ville depuis plusieurs années afin d'améliorer tout ce qui touche aux opérations de déneigement pour votre bénéfice.

- > Achat de nouveaux équipements pour offrir plus de service
- > Transfert ou ramassage de neige à certains endroits stratégiques pour une meilleure circulation

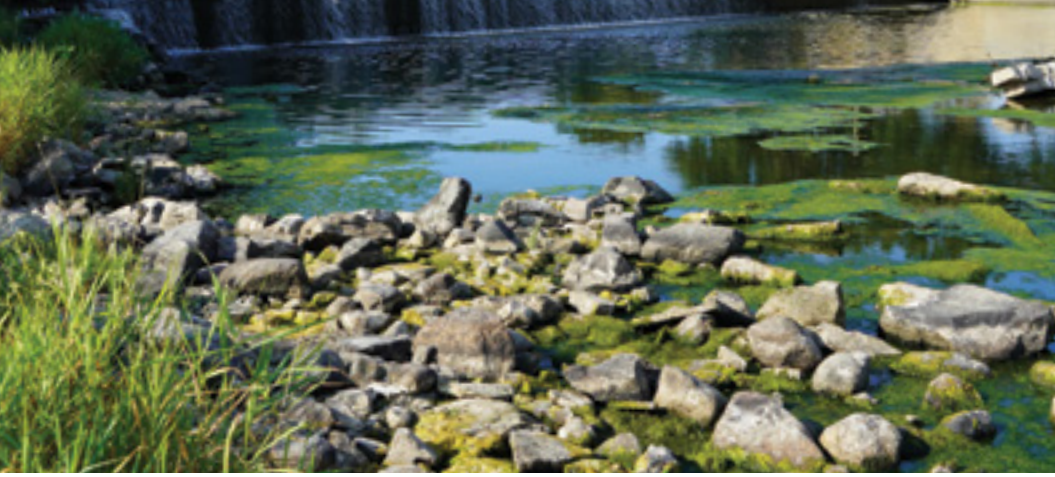
> Nouveauté de cette année : location de service d'une niveleuse avec opérateur pour déglacer plus facilement les rues

> Communication de conseils aux citoyens pour leur éviter de vivre des désagréments. À ce propos, vous êtes invités à lire ou relire l'article sur le déneigement publié dans l'édition Hiver 2021 de MON Étoile.

Bien entendu, malgré tous les efforts déployés par la Ville, les opérations de déneigement ne seront jamais parfaites,

mais tout est mis en œuvre pour éviter ou corriger les inconvénients. Par exemple, certaines pelouses sont abîmées, mais le service des Travaux publics se fait un devoir de tout restaurer une fois le printemps venu.

Article de Me Pier-Olivier Fradette « Déneigement des voies publiques et accumulation de la neige sur les terrains privés » : www.sam.ca/deneigement-des-voies-publiques-et-accumulation-de-la-neige-sur-les-terrains-prives/



Le 26 août 2021 : la rivière L'Achigan atteint un débit minimum historique

Vous ne croyez pas encore aux changements climatiques et aux conséquences que cela apporte? Vous en avez sûrement été témoin cet été en traversant le pont Chartrand!

Avec le réchauffement climatique, les épisodes de sécheresse se multiplient et occasionnent des restrictions d'utilisation de l'eau potable de plus en plus fréquentes. L'été très sec que nous avons vécu a entraîné des niveaux et des débits très bas au barrage de la rivière L'Achigan. En effet, elle aura atteint un débit minimum historique de 0.28 m³ par seconde. En temps normal, son débit moyen est de 2.17 m³ par seconde.

Durant les trente dernières années, le débit a atteint un seuil minimal à quelques occasions, mais jamais aussi faible que cette année. En voici quelques exemples : 1983 : 0.78 m³ par seconde, en 1985 : 0.65 m³ par seconde et en 2001 : 0.50 m³ par seconde.

Même si le barrage de la rivière agit comme bassin de rétention d'eau, nous empêchant ainsi de manquer d'eau, cette situation confirme l'importance que les citoyens doivent accorder à leur consommation d'eau potable.

Référence : www.cehq.gouv.qc.ca, sous la rubrique : niveau d'eau et débit.

À LA RESCOUSSE DES MONARQUES!

L'Épiphanie a eu la visite de nombreux monarques cet été. En effet, afin d'aider cette espèce en voie de disparition, la Ville a planté des fleurs nommées asclépiade commune. Grâce aux sucres produits par cette fleur à floraison tardive, les monarques peuvent se nourrir et avoir assez d'énergie pour migrer jusqu'au Mexique à l'automne. La floraison des autres fleurs arrête trop tôt, donc le monarque se retrouve en manque de nourriture et d'énergie, l'empêchant ainsi d'aller se réfugier au chaud pour l'hiver.

Les fleurs ont été plantées près de la station d'épuration des eaux (1, rue des Sulpiciens). Donc, vous savez où aller vous promenez l'été prochain pour admirer de magnifiques monarques !

Pour en savoir plus sur cette espèce en voie de disparition : <https://wwf.ca/fr/species/monarque/>.



BACS BRUNS : LES SACS DE PLASTIQUE SERONT BIENTÔT INTERDITS!

Dès le 1^{er} décembre 2021, il sera interdit de mettre tout type de sac de plastique, qu'il soit compostable ou biodégradable, dans votre bac brun. Ces derniers contaminent le compost et affectent sa qualité.

Pour éviter que les matières collent au bac, il est suggéré d'utiliser du papier journal en créant une forme de « cône » au fond du bac ou encore des sacs en papier.

Si vous désirez en savoir plus sur les bonnes pratiques de la collecte des matières organiques, vous pouvez consulter le site Web suivant : www.ebiqc.com/info-collecte/bac-brun/.

Glissement de terrain près du cimetière de L'Épiphanie

AU PRINTEMPS DERNIER, UN GLISSEMENT DE TERRAIN A EU LIEU PRÈS DU CIMETIÈRE À L'ÉPIPHANIE.

23 avril, 19 h 41. Le directeur du service d'Urbanisme reçoit un appel du directeur des Travaux publics lui disant de se rendre sur les lieux d'un glissement de terrain. La Ville a reçu un appel d'une citoyenne qui nous informe qu'un glissement de terrain a eu lieu près du cimetière.

Sur les lieux, le directeur du service d'Urbanisme rencontre les pompiers qui sont sur place et constate qu'une grosse partie du terrain s'est décrochée et a entraîné un amas de sol considérable dans la rivière l'Achigan qui est donc obstruée à plus ou moins 90 %.

Dans l'heure qui suit, les lieux sont sécurisés avec une interdiction d'accès et le ministère de la Sécurité publique est contacté.

Heureusement, le glissement de terrain n'a fait aucune victime et aucun dommage matériel puisqu'il s'est produit dans une zone inhabitée.

MOBILISATION D'UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES

Rapidement, des inspections ont été faites par plusieurs intervenants : un inspecteur du ministère de la Sécurité publique, un biologiste ainsi qu'un hydrogéologue de la MRC de l'Assomption et des ingénieurs du ministère des Transports.

Plusieurs recommandations ont été faites de la part des spécialistes dont celle de

ne pas déplacer les débris obstruant la rivière et laisser faire la nature pour éviter de causer un autre glissement de terrain. Aussi, un périmètre de sécurité a été établi pour interdire l'accès.

Vous désirez en savoir davantage sur les glissements de terrain? Consultez la fiche informative à ce sujet sur notre site Web au www.lepiphanie.ca/environnement.

Le triangle de visibilité, pour la sécurité de tous

Un triangle de visibilité est l'espace sur le coin d'un terrain situé à une intersection de rues. Cet espace **doit demeurer libre en tout temps** afin de ne pas cacher la vue des automobilistes. Donc, il est interdit d'y planter des végétaux, des arbres ou d'y stationner un véhicule.

POURQUOI VOUS DEVEZ GARDER CETTE ZONE DÉGAGÉE

L'objectif est d'assurer la visibilité de l'intersection aux automobilistes. Comme le conducteur est assis dans sa voiture, la hauteur de ses yeux par rapport au sol est moins élevée qu'un piéton. Il est donc important qu'il n'y ait aucun obstacle de plus d'un mètre de hauteur dans son champ de vision. Ainsi, les conducteurs seront en mesure de bien voir les piétons, les cyclistes ou les autres véhicules susceptibles de traverser l'intersection.

LES BANCS DE NEIGE, ÇA COMPTE AUSSI!

N'oubliez pas que les enfants continuent de marcher pour aller à l'école en hiver tout comme il y a des personnes qui sortent avec leur chien en toute saison. Les conditions météorologiques lors de la saison froide réduisent souvent l'adhérence des véhicules à la route ou diminuent la visibilité des automobilistes.

Chaque propriétaire peut mettre en place les meilleures conditions aux intersections pour respecter le triangle de visibilité en évitant d'accumuler leur banc de neige sur le coin de leur terrain.





UN CAMP DE JOUR pour la relâche scolaire

UN CASSE-TÊTE POUR BEAUCOUP DE PARENTS!

La relâche scolaire est l'occasion pour les étudiants de prendre une pause bien méritée avant le blitz final menant au congé estival, mais elle représente aussi une source de stress pour de nombreux parents. Certains s'y réservent une semaine de vacances, d'autres en prennent plutôt une à leurs frais. Certains se cherchent des gardiennes, d'autres inscrivent leurs jeunes à des activités spéciales. C'est donc dans le but de permettre à un maximum de parents de passer à travers cette période en toute quiétude que les camps de jour de la relâche ont été créés.

L'IMPLANTATION DE CAMPS DE JOUR DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Dès le début des années 80, l'implantation d'une semaine de congé fin-février/début mars obligera les parents à s'organiser et à demander de nouveaux services. Les plus grandes villes venaient tout juste d'intégrer le camp de jour estival dans leur programmation que déjà, ils devaient s'embarquer dans l'organisation d'une semaine de camp de jour en plein hiver.

CHEZ NOUS, À L'ÉPIPHANIE

Bien que le premier camp de jour estival « officiel » eut lieu en 1990, ce n'est qu'en 2002 que la ville de L'Épiphanie offrit aux parents, pour la première fois, une semaine de camp de jour durant la semaine de relâche. Bon an mal an, depuis déjà 20 ans, le service des loisirs et de la culture accommode de 25 à 40 familles d'ici à l'occasion de cette semaine maintenant indispensable.

DE RETOUR CETTE ANNÉE!

Aussi, afin de toujours mieux épauler les familles, encore cet hiver et pour une troisième année de suite, il sera possible d'inscrire les enfants non seulement à la semaine, mais également à la journée, chaque journée ayant sa thématique.

Afin de ne rien manquer de la semaine de relâche 2022, consultez la programmation à la page 15.

D'où vient le concept de relâche scolaire ?

Il semble que l'idée originale de ce congé revient à Fernand Paradis qui, lors de ses études en enseignement dans les années 1960, avait constaté que chaque année les statistiques d'absentéisme empiraient à la fin de février et au début mars. Les élèves et les enseignant(e)s étaient plus nombreux à s'absenter. Il associa alors cette augmentation à la lassitude de l'hiver que plusieurs personnes ressentent.

Puis, en 1968, alors qu'il était le directeur des services éducatifs du primaire de la Commission scolaire catholique de Québec, il fit un stage d'observation en France. Il y découvrit alors un congé qui n'existait pas ici : les vacances printanières. Ses interlocuteurs français lui affirmaient que les enfants et les enseignant(e)s avaient besoin d'un répit à ce moment de l'année pour trouver un regain d'énergie. C'est ainsi que, neuf ans plus tard, alors qu'il était directeur de la Commission scolaire catholique de Québec, il réussit à implanter le concept. Après quelques négociations avec le syndicat et un réaménagement du calendrier scolaire, les élèves de Québec purent expérimenter une première relâche. À son grand étonnement, il ne fallut que quelques années pour que son idée fasse boule de neige et que ce congé soit mis en place à travers tout le Québec.

LOISIRS ET CULTURE

Au service des citoyens pour les divertir

Inscriptions

EN LIGNE : À partir du 8 décembre

EN PERSONNE : 8, 9 et 10 décembre

COVID-19

Veillez noter que toutes les activités annoncées dans la programmation de l'hiver 2022 seront assujetties aux normes et consignes de la Santé publique qui seront en vigueur au moment de leur déroulement, dont l'obligation d'avoir le passeport vaccinal pour les 13 ans et plus, lorsque cela s'applique.





Procédures d'inscriptions

> Hiver 2022

Inscriptions en ligne

Seulement pour les personnes ayant déjà présentées leur passeport vaccinal lors de l'inscription aux activités d'automne.

www.lepiphanie.ca

À PARTIR DU 8 DÉCEMBRE

Paiement par Visa ou Mastercard seulement.

NOTE : Avant de procéder à l'inscription en ligne, vous devez absolument être déjà enregistré dans la base de données du Service des loisirs et de la culture au Centre communautaire Guy-Melançon et avoir fait enregistrer votre code d'utilisateur temporaire par un employé du Service. Par la suite, lors de votre première inscription en ligne, vous devrez, en suivant les directives, créer **OBLIGATOIREMENT** votre dossier personnel ou familial. Une fois votre dossier créé, vous n'aurez plus à le faire à nouveau. Vous pourrez entrer directement avec votre code d'utilisateur et votre propre mot de passe directement dans la fenêtre « J'ai déjà un dossier » située à droite dans la page suivante.

Le site Internet permettant les inscriptions en ligne est sécurisé. Seuls les paiements effectués à l'aide des cartes de crédit **Mastercard** et **Visa** sont acceptés. Comme dans tous les sites sécurisés, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** posséder une adresse électronique (courriel) valide. Autrement, il sera nécessaire de vous créer une adresse électronique avant de commencer la création de votre dossier. Veuillez enfin noter qu'aucune confirmation de votre inscription ne vous sera envoyée par la poste. Assurez-vous d'imprimer votre reçu ou de noter votre numéro de confirmation au moment de l'inscription. Nous vous invitons à conserver une preuve d'inscription jusqu'au début des activités.

Pour toute information concernant la politique de remboursement d'inscription, veuillez vous référer à la section « Loisirs et Culture » de notre site Internet, sous l'onglet « Règlements généraux ».

Inscriptions en personne

Au Centre
communautaire
Guy-Melançon

68, rue Amireault


**LE MERCREDI
8 DÉCEMBRE ET LE
JEUDI 9 DÉCEMBRE
DE 8 H À 21 H
AINSI QUE LE VENDREDI
10 DÉCEMBRE
DE 9 H À 12 H.**


Les paiements en argent comptant, par carte de débit et de crédit sont acceptés.

Activités pour les jeunes

DANSE : LES PRÉ DANSEURS

RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 4 à 6 ans

 Gymnase – École St-Guillaume


 15 janvier au 2 avril

 50 \$

 Samedi 8 h 30 à 9 h 30

CHEERLEADING

RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 7 à 9 ans

10 à 14 ans

 Gymnase – École St-Guillaume

 15 janvier au 2 avril

 50 \$

 Samedi 9 h 30 à 10 h 30

Samedi 10 h 30 à 11 h 30

CHEERLEADING PARENT/ENFANT


RESPONSABLE : GAËLLE VALLÉE

 Parent/Enfant (6 à 12 ans)

 Gymnase – École St-Guillaume

 15 janvier au 2 avril

 50 \$

 Samedi 11 h 30 à 12 h 30

INITIATION AU PATIN ET PERFECTIONNEMENT HOCKEY

RESPONSABLE : BENOÎT TRUDEAU

 3 à 6 ans (initiation)
7 à 13 ans
(perfectionnement hockey)
 Patinoire Jacques-Demers

 22 janvier au 26 février (6)

 35 \$

 Samedi 9 h à 10 h

Samedi 10 h à 11 h

 Casque obligatoire

HOCKEY COSOM PARENT/ENFANT

RESPONSABLE : BENOÎT TRUDEAU

 Parent/Enfant (6 à 12 ans)

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon


 17 janvier au 4 avril

 35 \$

 Lundi 18 h à 19 h

 Casque obligatoire

ESCALADE LIBRE

 7 à 13 ans

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 22 janvier, 19 février, 19 mars et 23 avril

 5\$/jour

 Samedi 10 h

 Escalade libre au centre communautaire

CAMP DE JOUR SEMAINE DE RELÂCHE

21 au 25 février

Le Service des loisirs et de la culture est fier de vous offrir une semaine de relâche haute en couleur. Une programmation spéciale est offerte chaque jour incluant une sortie aux Super glissades de St-Jean-De-Matha.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DATE	ACTIVITÉS SPÉCIALES QUOTIDIENNES	TARIF / JOUR	TARIF / SEMAINE
Lundi créatif 21 février	BRICOLAGE Création d'Inukshuk sur glace	25 \$	95 \$ Économisez 40 \$ sur le tarif à la journée
Mardi sportif 22 février	ESCALADE Jeux de quilles géantes	25 \$	
Mercredi mystère 23 février	ACTIVITÉ SURPRISE Party Fluo	25 \$	
Jeudi sortie 24 février	SORTIE AUX SUPERS GLISSADES DE ST-JEAN-DE-MATHA	35 \$	
Vendredi cinéma 25 février	CINÉMA ET POP-CORN	25 \$	

En plus des activités spéciales, les enfants participeront à des activités extérieures, du bricolage, des activités sportives etc. Programme sujet à changement.

Horaire

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Service d'accueil prolongé (S.A.P.)

6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h

> INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT! LES PLACES SONT LIMITÉES.

Tous
les tarifs indiqués
sont des tarifs
« résidents ».

Activités pour adultes

CARDIO BOXE

RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 18 janvier au 5 avril	 65 \$
 Mardi 19 h 30 à 20 h 30	

Le cardio-boxe est un entraînement combiné à des mouvements d'aérobic et des mouvements de boxe dans le vide, dans un ordre chorégraphié et sur de la musique entraînante.

PILATES

RESPONSABLE : CHARLIE FOUGÈRES : 438 883-4595

 Adulte (débutant et intermédiaire)	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 18 janvier au 5 avril	 125 \$
 Mardi 8 h 45 à 9 h 45	

Exercice permettant de pratiquer votre tonus, votre souplesse, le renforcement général et la mobilité articulaire. Nécessite le tapis seulement. **INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS** | Veuillez communiquer avec Charlies Fougères par téléphone au 438 883-4595.

RAFFERMISSEMENT



RESPONSABLE : LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 20 janvier au 7 avril	 65 \$
 Jeudi 19 h 30 à 20 h 30	

Mouvements variés et à répétition afin de raffermir, notamment, les abdos, fesses et cuisses sans appareil et le tout sur une musique entraînante.

YOGA PILATES BALLON

RESPONSABLE : LYNE JETTÉ

 Adulte	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 Lundi : 17 janvier au 4 avril Mardi : 18 janvier au 5 avril Jeudi : 20 janvier au 7 avril	 85 \$
 Lundi : 19 h 30 à 20 h 45 Mardi : 10 h à 11 h 15 Jeudi : 18 h 30 à 19 h 45	

Exercices de Pilates pour muscler en profondeur ainsi que des postures propres au yoga, mais « occidentalisées », le tout permettant de gagner en force, en endurance, en souplesse et en stabilité.

ZUMBA

RESPONSABLE: LOUISE THÉRIAULT

 Adulte	 Salle de danse – Centre communautaire Guy-Melançon
 Mardi: 18 janvier au 5 avril Jeudi: 20 janvier au 7 avril	 90 \$
 Mardi: 18 h 15 à 19 h 15 Jeudi: 18 h 15 à 19 h 15	

Le Zumba est une danse originaire de Colombie qui allie des mouvements de fitness à la sensualité de plusieurs danses latines.

TAI CHI CHUAN

RESPONSABLE: ALAIN HÉBERT: 450 588-0351

 Ouvert à tous	 Salle de la Source-Coulombia 331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie
 19 janvier au 6 avril	 120 \$
 Mercredi 9 h 15 à 10 h 15 (débutant) 10 h 30 à 11 h 30 (avancé)	

Mélange d'art martial, d'une gymnastique douce et d'une méditation en mouvement.




INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Alain Hébert par téléphone au 450 588-0351.

BADMINTON DE SOIR

 Adulte	 Gymnase – École St-Guillaume
 Janvier à mai	 12\$/terrain/heure
 Mardi et jeudi 18 h, 19 h ou 20 h	


INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

PICKLEBALL

 Adulte	 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon
 Janvier à mai	 20 \$ le passeport pour la saison
 Mardi 8 h 30 à 11 h 30	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

GYMNASE LIBRE DE JOUR

 Tous	 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon
 Janvier à mai	 2\$/heure par personne
 Lundi au jeudi 13 h à 16 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

GYMNASTIQUE DE LA MÉMOIRE

 Tous	 Centre communautaire Guy-Melançon
 Dès janvier	 GRATUIT
 Mercredi 10 h	

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS | Réservation obligatoire par téléphone au 450 588-6828.

CULTURE

Bibliothèque Françoise-Angers

Horaire

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Judi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi et samedi

9 h à 12 h

Dimanche et lundi


Fermée


Inscription
obligatoire par
téléphone ou courriel
pour toutes les activités
(sauf exposition)

Activités offertes à la bibliothèque


HEURE DU CONTE | CHANGEMENT DE CLIENTÈLE!

 3 à 6 ans

 2^e Mardi de chaque mois de 18 h 30 à 19 h 30

 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril et 10 mai

 GRATUIT


 Bienvenue aux toutous et aux doudous.

Et c'est reparti pour l'heure du conte ! Tous les enfants de 3 à 6 ans sont invités à la bibliothèque pour une heure d'histoire, de création, collation et plaisir ! Les doudous, toutous et pyjamas sont les bienvenus !

CLUB DE LECTURE

 Adultes

 Dernier mercredi de chaque mois à 19 h

 26 janvier, 23 février, 30 mars et 27 avril et 25 mai


 GRATUIT

Le club s'adresse à tout adulte curieux et passionné de littérature qui désire échanger et discuter autour d'un roman dans une ambiance décontractée. Il permet également de créer des liens entre des lecteurs qui partagent la même passion pour les livres. Les lectures proposées abordent différents sujets, genres et époques afin que les discussions soient riches et variées d'une rencontre à l'autre.

LA RÉCRÉ DES AÎNÉS

 50 ans et plus

 Premier mercredi de chaque mois à 10 h

 12 janvier, 2 février, 2 mars et 6 avril et 4 mai

 GRATUIT

Une matinée, un bon café et des amis, n'est-ce pas une excellente recette pour une amusante récré ? Venez découvrir notre mélange de jeux de société, de mots cachés, d'échecs et même de cartes pour vous divertir.




SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ



 Adultes


 3^e mercredi de chaque mois à 18 h

 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril et 18 mai


 GRATUIT

Attention à tous les ludophiles : la bibliothèque sera l'hôtesse de soirées de jeux de société. Ces rencontres offriront l'occasion de vivre des soirées de plaisirs et découvertes avec d'autres passionnés des jeux de table. Organisé en collaboration avec les Collatines de L'Épiphanie.

ATELIERS CRÉATIFS

 Tandem parent / enfant

 Samedi de 10 h à 13 h

 22 janvier : Les oiseaux exotiques (Australie)
19 mars : Le drakkar (Irlande)
16 avril : Masque africain (Afrique du Sud)

 GRATUIT

En lien avec la thématique Tour du monde en 80 livres, ces ateliers permettront de porter un regard sur la culture des pays sélectionnés en proposant des bricolages adaptés.

FORMATIONS ALPHA NUMÉRIQUE

 Adultes

 À déterminer

 À partir de janvier 2022


 GRATUIT

Ces formations touchant plusieurs sujets entourant le monde numérique vous seront offertes en ligne ou en présentiel. Surveillez la page Facebook de la Ville pour plus d'informations.

DEVENIR MAMAN

 Parents

 Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

 1^{er} février : Saines habitudes de vie de la femme enceinte
15 février : Les besoins émotionnels
1^{er} mars : La récupération postpartum

 GRATUIT

Vous êtes enceintes et vous avez envie de vous informer sur les différents aspects de la maternité dans un contexte de conversations et d'informations entre futures mamans ? Le tout sera animé par une responsable en périnatalité de la Maison de la famille La Parenthèse, dans une ambiance conviviale.

Organisé en collaboration avec la Fondation OLO et la Maison de la famille la Parenthèse.





L'ART DES SUSHIS

 Adultes

 Jeudi à 18 h 30

 Date à déterminer en février

 GRATUIT

Ce succulent atelier vous propose d'apprendre à préparer les sushis comme au Japon! Toutes les fournitures nécessaires vous seront fournies. Venez en couple ou avec un ami et n'oubliez-pas d'apporter votre récipient.


ACTIVITÉS DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

 Enfants de 5 à 12 ans

 10 h

Lundi 21 février: Va jouer dehors!

Mardi 22 février: Contes et brico «Les 3 grains de riz» 4 à 8 ans

 Mercredi 23 février: Jeux de Mahjong géants, 5 à 12 ans

 GRATUIT

Jeudi 24 février: Va jouer dehors!

Vendredi 25 février: Bricolage dragons, 5 à 12 ans

Dans le cadre de la semaine de relâche, nous vous offrons plusieurs activités pour embellir la semaine. Informez-vous à la bibliothèque pour tous les détails. Faites vite! Les places sont limitées.

CONFÉRENCE: LA BELLE IRLANDE

 Adultes

 Jeudi à 19 h

 17 mars


 GRATUIT

Isabelle Matte globetrotteuse, présentera un tour d'horizon du passé lointain, de l'ère préhistorique à l'arrivée du christianisme en Irlande. Une conférence qui fait découvrir un pays moins lointain et mystérieux qu'il n'y paraît, mais tout aussi magique et chaleureux que nous l'imaginons.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

 Pour tous

 9 h à 12 h

 23 avril

 GRATUIT

La rose étant le symbole représentant cette journée, un signet spécial sera remis aux 25 premiers abonnés qui se présenteront à la bibliothèque.



EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'HISTOIRE DE LA FORÊT LANAUDOISE

 Pour tous

 Heures d'ouverture de la bibliothèque

 Du 3 au 24 mai

 GRATUIT

En collaboration avec L'Association forestière de Lanaudière, la bibliothèque présente une exposition itinérante sur l'Histoire de la forêt lanaudaise. Celle-ci permet de découvrir l'évolution de la foresterie lanaudaise, de la colonisation à aujourd'hui. Près de 500 ans d'histoire !

CONFÉRENCE HORTICOLE

 Pour tous

 Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30

 11 mai

 GRATUIT

À travers cette rencontre, vous pourrez mieux comprendre l'aménagement durable au Québec. On vous y explique et vulgarise différents concepts en lien avec la planification forestière, l'harmonisation des usages et les opérations de récolte.

LE TOUR DU MONDE EN 80 LIVRES

Faire le tour du monde sera possible grâce à cette thématique qui se poursuivra toute l'année. Chaque mois sera consacré à la littérature, musique et cinéma d'un pays différent. Passez nous voir et partez à la découverte du monde !

Janvier | **Australie** Février | **Chine** Mars | **Irlande** Avril | **Afrique du Sud** Mai | **Liban**






Partenaires du milieu

PISCINE | CENTRE AQUATIQUE JACQUES-DUPOIS


VILLE DE REPENTIGNY

 Pour tous

 www.ville.repentigny.qc.ca

MINIBASKET | ASSOCIATION DE BASKET-BALL DE LANAUDIÈRE (LANO)



 3 à 13 ans


 514 688-5266
 info@lano.qc.ca
 www.lano.qc.ca

SOCCER | CLUB DE SOCCER LANAUDIÈRE-NORD

 Sélection d'avril à la fin mai

 450 758-3553
 www.csln.ca


BASEBALL | ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE L'ASSOMPTION

 Saison régulière de mai à août
Entraînement en gymnase à compter du mois de mars

 450 758-3553
 www.csln.ca



KIN-BALL | KIN-BALL LANAUDIÈRE

RESPONSABLE: AUDREYANNE BEAUCHAMP: 450 759-7426


 7 à 9 ans
10 à 12 ans

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

 Mercredi 18 h à 19 h

 www.kin-ball.qc.ca/lanaudiere/
 lanaudiere@kinball.qc.ca
 Facebook: Kin-ballLano

SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL DE L'ÉPIPHANIE RESPONSABLE: ALAIN QUEVILLON: 450 588-3701

 Mardi 13 h à 16 h
Jeudi 13 h à 16 h
Samedi 9 h à 12 h

 85, rue Ste-Anne, L'Épiphanie

 lepiphanie@ssvp-mtl.org

CUISINE COLLECTIVE | LA JOYEUSE MARMITE

RESPONSABLE : JOSÉE BÉLIVEAU : 450 581-0468



Mission : Regrouper et soutenir des familles et des personnes à faible revenu demeurant sur le territoire de la MRC L'Assomption, le tout dans une démarche favorisant l'apprentissage vers l'autonomie alimentaire et l'amélioration de saines habitudes de vie.

CLUB OPTIMISTE

RESPONSABLE : JOSÉE AMIREAULT : 514 895-9072




 jaspiro@sympatico.ca

Le Club Optimiste a pour mission d'aider les jeunes de sa communauté. Les membres sont toujours actifs, mais les activités sont restreintes pour l'instant dû à la COVID-19. N'hésitez pas à les contacter pour de l'aide financière en lien avec les jeunes.

LES COLLATINES

RESPONSABLE : ÉLIZABETH ST-PIERRE : 514 983-2598


**Préparation de galettes**

 Lundi 8 h 30 à 11 h (préparation)
Mardi de 8h à 12 h (cuisson)

 193, rue Notre-Dame

Brin de merveilles

 Parents-enfants

 193, rue Notre-Dame

 19 janvier au 16 février et 16 mars au 13 avril

 GRATUIT

 Mercredi 9 h 30 à 11 h

 Activité en partenariat avec la maison de la famille la parenthèse pour découvrir un multitude d'activités et de jeux. Pour les inscriptions, communiquer avec Isabelle au 450 582-2677.

Aide aux devoirs


 Mercredi 16 h 30 à 18 h


 193, rue Notre-Dame

 En partenariat avec la MDJ. Collations et matériel informatiques disponibles.

Soirées jeux de société

 Mercredi 18 h 30 à 20 h 30

 193, rue Notre-Dame

 Grâce à notre animatrice, venez découvrir des nouveaux jeux!

Organisme d'aide alimentaire qui favorise la réussite scolaire en distribuant des collations saines aux élèves des écoles primaires de l'Épiphanie et en soutenant les projets qui leur viennent en appui. L'organisme est toujours à la recherche de bénévoles pour la mise en œuvre de ses activités.

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec l'organisme par courriel au info@lescollatines.com. Vous pouvez également visiter le site Internet www.lescollatines.com

LES SCOUTS DE L'ÉPIPHANIE


RESPONSABLE : DANIELLE GERMAIN : 450 588-6397



 Collecte de contenants consignés : 21 mai 2022

Louveteaux (mixte)

RESPONSABLE : PHILIPPE FORTIN : 450 591-1217

 8 à 11 ans

 66, rue Notre-Dame, local 101

 Lundi 18 h 30 à 20 h 30

 225 \$ camp inclus

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Danielle Germain par téléphone au 450 588-6397 ou par courriel à l'adresse : germainabeille@hotmail.com. Vous pouvez également visiter le site Internet scoutsducanada.ca, district les ailes du nord.



CLUB DE JUDO

RESPONSABLE: BERTIN DUFOUR: 514 592-2203



Débutant

8 à 14 ans

Janvier à avril

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Mardi 19 h à 20 h

Avancé

15 ans et plus

Janvier à avril

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Mardi 20 h à 21 h 30

Mixte

8 ans et plus

Janvier à avril

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Jeudi 18 h 30 à 19 h 45

Aïkibudo

15 ans et plus

Janvier à avril

Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon

Jeudi 20 h à 21 h 30

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Bertin Dufour par téléphone au 514 592-2203 ou par courriel à l'adresse sam23stmartin@gmail.com.

ASSOCIATION HOKANO MIKATA CENTRE D'ARTS MARTIAUX MIXTES

RESPONSABLE: NANCY PROULX: 450 582-0096



Mini-Ninja

3 à 6 ans

Mercredi 18 h à 18 h 45

Salle de la Source-Coulombia
331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie

Possibilité d'un cours d'essai

Jiu-jitsu et karaté (enfant seul ou parent/enfant)

7 ans et plus et adultes

Mercredi 19 h à 20 h

Salle de la Source-Coulombia
331, rang Bas l'Achigan, L'Épiphanie

Possibilité d'un cours d'essai

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec Nancy Proulx ou Pascal Renaud par téléphone au 450 582-0096 ou par courriel à l'adresse renaud.pascal@hotmail.com ou en visitant leur page Facebook Hokano mikata.



MAISON DES JEUNES DE L'ÉPIPHANIE

RESPONSABLE: JÉRÉMY CARON : 450 588-6333



Soirée libre

11 à 17 ans

Hôtel de Ville
66, Notre-Dame, local 101

À l'année

GRATUIT

Mercredi et jeudi 18 h à 21 h
Vendredi 18 h à 22 h

Lieu d'appartenance supervisé, dans le but d'en faire des citoyens actifs, critiques et responsables par le biais d'activités diversifiées.

Ligue de hockey cosom

11 à 17 ans

Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

Septembre à décembre

GRATUIT

Mardi 18 h à 19 h 30

Sur inscription

Party de Noël MDJ

17 décembre

Hôtel de ville
66 Notre-Dame, local 101

À venir

La MDJ organise son party des fêtes annuel alors que des cadeaux et des activités surprises seront prévues pendant la soirée.

Aide aux devoirs

Dès le 19 janvier

Locale des Collatines

Les mercredis de 16 h à 19 h

La MDJ aide vos jeunes pour leurs devoirs et leurs études.

Projet Vidéo

À venir

Hôtel de ville
66 Notre-Dame, local 101

À venir

La MDJ offre du matériel vidéo pour tes vidéos ainsi que des activités thématiques lors de certaines soirées.

Souper Spectacle d'humour: Jonathan Roberge

26 mars

Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon

À venir

La MDJ est fière d'accueillir Jonathan Roberge pour le souper spectacle de cette année!

INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS | Veuillez communiquer avec la Maison des Jeunes par téléphone au 450 588-6333 ou par courriel à l'adresse mdjlepiphanie@gmail.com ou en visitant leur page Facebook Maison des Jeunes L'Épiphanie.




FADOQ


PRÉSIDENT : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346



Danse en ligne

RESPONSABLE : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346

 50 ans et plus


 Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon


 Lundi 19 h à 20 h 30
Mardi 13 h 30 à 15 h
Mercredi 19 h à 20 h 30

 Janvier à mai

Bingo

RESPONSABLE : CLAUDE DEMERS : 450 588-4346

 50 ans et plus

 Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon


 Mercredi 13 h 30 à 16 h

 Janvier à mai

Vie Active


RESPONSABLE : LOUISE BOUCHER : 450 588-3368



 50 ans et plus


 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon


 Lundi et jeudi 9 h 15 à 10 h 30


 Ce programme permet à des animateurs de faire bouger les aînés gratuitement de façon sécuritaire tout en s'amusant!

Doigts de fée

RESPONSABLE : LORRAINE RIVEST

 50 ans et plus


 Salle Optimiste – Centre communautaire Guy-Melançon


 Lundi 13 h 30 à 16 h

 Janvier à mai

Club de marche


RESPONSABLE : GINETTE CAZA


 50 ans et plus

 Départ en face du Centre communautaire Guy-Melançon

 Mardi 9 h à 10 h

Souper mensuel

 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril et 13 mai

 Gymnase – Centre communautaire Guy-Melançon


CHEVALIERS DE COLOMB

PRÉSIDENT : DAVID LAMOTHE : 514 742-1694




Déjeuner communautaire

 Dimanche 8 h à 11 h 30

 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril et 15 mai

Soirée western

 Samedi 16 h à 23 h

 16 avril

PATINOIRES

Deux sites de patinage pour divertir petits et grands

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi	16 h à 21 h
Vendredi	16 h à 22 h
Samedi	10 h à 22 h
Dimanche	10 h à 21 h

** Congé des fêtes, journées pédagogiques et semaine de relâche (du 21 au 25 février)
Horaire spécial : 10 h à 21 h

DURANT LES HEURES D'OUVERTURE, TOUTES LES PATINOIRES DISPOSENT DE :

- **Surveillance**
- **Endroit chauffé pour chauffer les patins**
- **Services sanitaires**

Selon la température, les patinoires sont ouvertes de la mi-décembre à la mi-mars.

La patinoire réfrigérée pourrait ouvrir plus tôt.

*Ces informations sont assujetties aux consignes sanitaires du moment.



PARC BÉRÂM

(Intersection de la route 341 et de la rue Bérām)

PATINOIRE JACQUES-DEMERS

Patinoire réfrigérée couverte
Avec périodes déterminées de HOCKEY et de PATIN LIBRE



PARC DONALD-BRICAULT

(Intersection de la rue Notre-Dame et de la 5^e avenue)

Patinoire traditionnelle avec bandes pour HOCKEY et anneau de glace pour PATIN LIBRE

SOIRÉES MUSICALES

À LA PATINOIRE JACQUES-DEMERS

Une ambiance festive avec des jeux de lumières et de la musique pour votre patinage!

> 29 DÉCEMBRE

THÉMATIQUE
DU JOUR DE L'AN

> 18 FÉVRIER

THÉMATIQUE
ÉLECTRO



Comptoir de prêt d'équipement

Il est possible d'emprunter des équipements de sports d'hiver tels que des raquettes (adultes et enfants), des bâtons de marche, des tapis de glisse et ce, tout à fait **gratuitement**.

Pour en bénéficier, vous devez vous présenter au Centre communautaire Guy-Melançon sur les heures d'ouverture avec une preuve de résidence. Aussitôt le contrat signé et le dépôt de 20 \$ effectué (qui sera remboursé en totalité au retour du matériel), il vous sera possible de partir avec le matériel dont vous avez besoin pour la période convenue.

LOCATION DE SALLES

Profitez des salles municipales pour vos assemblées, réceptions, formations, mariages, événements sportifs ou fêtes familiales.

> SALLES DE RÉUNION

- Possibilité d'accueillir entre 8 et 30 personnes
- Disponibles pour réunions, séances de formation et/ou conférences seulement
- Situées au 2^e étage

> SALLE COULOMBIA

- Possibilité d'accueillir jusqu'à 100 personnes
- Vestiaire, coin bar/cuisine

Informez-vous des prix et disponibilités en communiquant avec le Service des loisirs et de la culture au 450 588-6828

> SALLE OPTIMISTE

- Possibilité d'accueillir jusqu'à 250 personnes
- Tables rondes ou rectangulaires disponibles
- Sections de scènes de 4 pieds (P) X 8 pieds (L) disponibles
- Vestiaires, bar avec réfrigérateurs et section cuisine pour traiteur

> GYMNASÉ

- Possibilité d'accueillir de 200 à 600 personnes
- Peut très bien convenir pour des spectacles, soirées bénéfiques, etc.
- Idéal pour activités sportives entre amis ou en famille

Emplois étudiants ÉTÉ 2022



La Ville de L'Épiphanie offre l'opportunité à des dizaines de jeunes de chez nous de vivre leur première expérience de travail. Tous les postes sont offerts autant aux filles qu'aux garçons et le nombre de postes disponibles varie annuellement selon les besoins.

> ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR

(Âge minimum – 16 ans)

La formation DAFA est OBLIGATOIRE.

Travail exclusivement de jour en semaine.

> PRÉPOSÉ ENTRETIEN PARCS ET ESPACES VERTS

(Âge minimum – 18 ans)

PERMIS DE CONDUIRE VALIDE OBLIGATOIRE.

Heures variables de jour, de soir et de fins de semaine.

> PRÉPOSÉ À LA CLIENTÈLE – CIRCUIT CANOTABLE

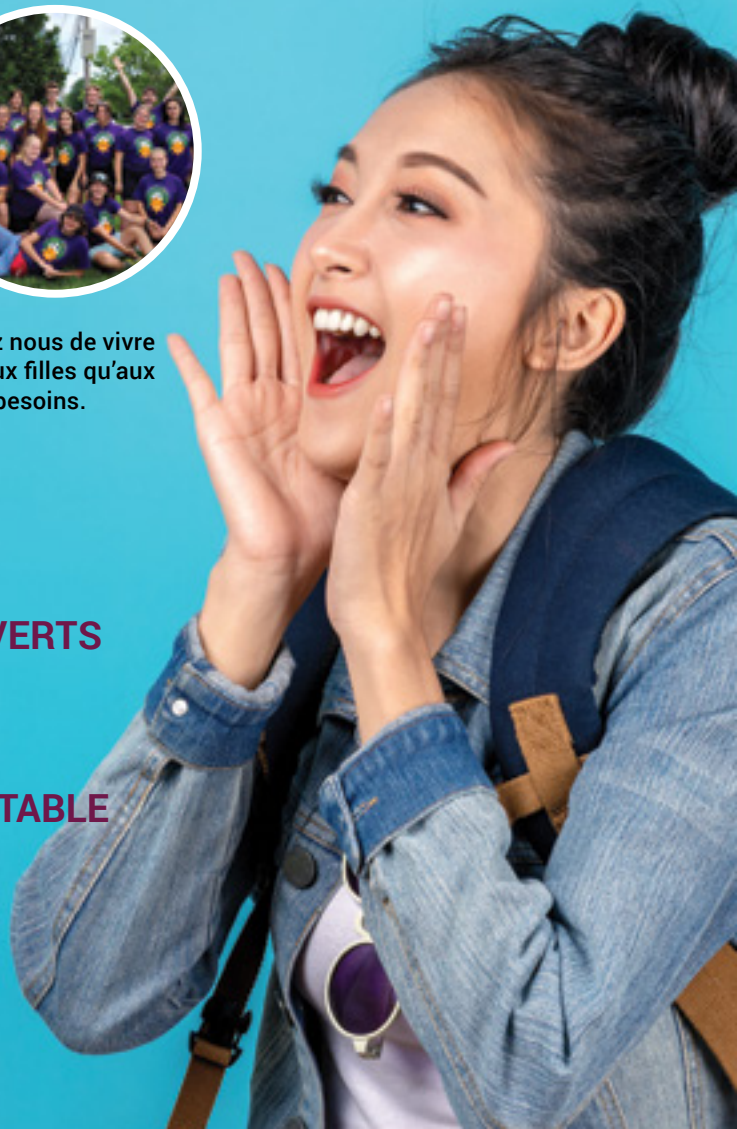
(Âge minimum – 16 ans)

Travail de 9 h à 19 h variable sur les 7 jours de la semaine.

> GARDIEN DE PARCS

Heures variables de jour, de soir et de fins de semaine.

Pour tous ces postes, veuillez déposer votre curriculum vitae au centre communautaire, 68, rue Amireault avant le 11 mars.



CINÉMA FAMILIAL

du vendredi!

> Église de L'Épiphanie
> 19 h

LUCA

> Vendredi 28 janvier

BÊTES DE L'ESPACE - AVENTURE TROPICALE

> Vendredi 25 février

CROISIÈRE DANS LA JUNGLE

> Vendredi 25 mars



DÉFILÉ HIVERNAL EN SOIRÉE!

> Vendredi 4 février

Ne manquez pas le défilé hivernal qui déambulera dans les rues de L'Épiphanie! Détails à venir!



Photo : INFOsuroit.com / Jeannine Haineault



50^e anniversaire en 1905 > De grandes fêtes furent organisées en 1905 à l'occasion du 50^e anniversaire de la paroisse.

Les trois églises de L'Épiphanie — Partie 2

La deuxième église 1886-1991 (1 de 3)

Le peuple vécut donc heureux jusqu'à ce que le malheur frappe durement le 28 janvier 1885. Un violent incendie détruisit complètement l'église ainsi que tout son contenu dont son bel orgue et tous ses riches ornements. Heureusement, le presbytère fut épargné et les citoyens s'organisèrent rapidement. Une chapelle temporaire fut érigée dans une maison-école juste en face du tout nouveau couvent et on demanda rapidement à l'évêque la permission de reconstruire.

Le 26 février, on autorisa enfin la construction d'une nouvelle église d'environ 140 pieds de longueur par 66 pieds de largeur ainsi qu'une sacristie de 45 pieds par 40 pieds sur des plans de l'architecte Victor Roy, qui œuvrait en société avec l'architecte Joseph-Roch Poitras, natif de L'Épiphanie.

En août 1886, au moment où débutait la construction de la 2^e église, on donna à l'artiste-peintre Adolphe Rho un contrat s'élevant à 180 \$ pour la réalisation des 3 tableaux que les plus vieux d'entre nous ont eu le privilège d'admirer, à savoir, l'annonce faite à Marie, la fuite en Égypte et, bien entendu, l'œuvre maîtresse, l'adoration des mages.

La pierre angulaire de l'église fut finalement bénie par Mgr Édouard-Charles Fabre le 30 août 1886, mais on n'installa les trois cloches au grand clocher seulement en 1892. C'est encore Mgr Fabre qui les bénira le 5 août de la même année de même que le nouvel orgue Brodeur. Enfin, à l'automne 1893, on complète les travaux de la voute.

Jusqu'en 1887, les défunts dormaient à l'ombre de l'église, tout près du nouveau couvent, mais l'espace venant à manquer, on décida de relocaliser le cimetière aux limites du village. Le site choisi est l'emplacement actuel du parc Donald-Bricault. On commença dès lors à y enterrer les morts, mais ce n'est qu'à l'automne 1900 qu'on procéda à l'exhumation des corps puis à leur transport dans le nouveau cimetière. Le lieu fut béni le 9 juillet 1903.

On préparait déjà, pour l'année suivante, des fêtes magnifiques à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse avec plusieurs cérémonies religieuses à l'église.

À suivre dans l'édition printemps 2022



< JOSEPH-ROCH POITRAS

L'architecte Joseph-Roch Poitras, natif de L'Épiphanie, était le partenaire de Victor Roy pour la conception de la deuxième église en 1885.



< MGR EDOUARD-CHARLES FABRE

La pierre angulaire de l'église fut bénie par Mgr Édouard-Charles Fabre le 30 août 1886.

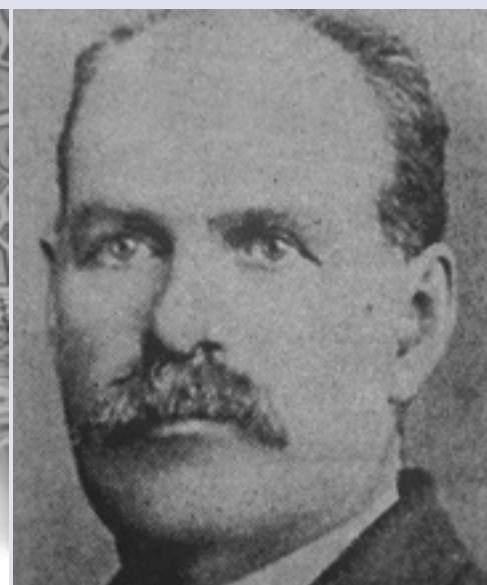


ÉGLISE ET CIMETIÈRE VERS 1898 >

En 1887, on acquit un nouveau terrain aux limites du village car l'emplacement à l'ombre de l'église était complet.

< NOUVEAU CIMETIÈRE 1903

Ce n'est qu'en 1900 qu'on commença à exhumer les corps du premier cimetière pour les transférer au deuxième.



L'ANNONCE FAITE À MARIE > L'ADORATION DES MAGES > ADOLPHE RHO, PEINTRE

L'annonce faite à Marie et L'adoration des mages sont deux des trois tableaux commandés à l'artiste peintre Adolphe Rho pour la somme de 180 \$.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

66, rue Notre-Dame
L'Épiphanie (Québec) J5X 1A1

450 588-5515

info@lepiphanie.ca | lepiphanie.ca

 facebook.com/LEpiphanie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h

Mercredi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE GUY-MELANÇON

68, rue Amireault
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S7

450 588-6828

loisirs@lepiphanie.ca

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-ANGERS

83, rue Amireault,
L'Épiphanie (Québec) J5X 2S8

450 588-4470

biblio@lepiphanie.ca

Heures d'ouverture

Mardi

13 h à 17 h et de 18 h à 20 h

Mercredi

9 h à 12 h - 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Jeudi

9 h à 20 h (sans interruption)

Vendredi et samedi

9 h à 12 h

Dimanche et lundi

fermée

URGENCE

Incluant des problématiques
d'infrastructures : refoulement d'égout,
fuite d'eau, bris d'aqueduc
(en dehors des heures d'ouverture
de l'Hôtel de Ville)

9-1-1

**Sûreté du Québec
– Poste MRC de Montcalm**

310-4141

450 439-1911

Le bulletin municipal de
L'Épiphanie est publié quatre
fois par année et est distribué
gratuitement dans tous les
foyers de la Municipalité

RÉDACTION : Ville de L'Épiphanie
CONCEPTION GRAPHIQUE : Communications Isabo - isabo.ca
IMPRESSION : Communications Isabo - isabo.ca
DÉPÔT LÉGAL - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
RÉALISATION : Communications Isabo et Ville de L'Épiphanie
TIRAGE : 4 000 exemplaires

